jeté encore anjourd'hui dans la fosse, nous l'avons souieve du moins de manière à l'en rapprocher de quel-

ques pas : c'est un grand résultat.'

Ces paroles de M. Vanhambeek, ministre de l'instruction publique en Belgique, dévoilent bien le but poursuivi par la franc-muçonnerie; elles n'ont pas éclaire le roi Léopold II, elles n'ent pu lui demonther qu'un toi constitutionnel, tout constitutionnel qu'il est, a pourtant le devoir de protéger la religion de la presque unanimité de ses se jets, et que, puisque sa signature est nécessaire pour la sanction des lois il doit la refuser à celles des lois qui lui paraissent injustes. S'il se croit obligé à tout signer, à quoi sert il : N'est co pas lui même alors qui fuit de la royanté un rouage absolument inutile, et qui, par le fait, se découronne et appelle la république. Il est jet- d'art, etc. hien à craindre que l'acte qu'il vient de cemmettre ne roit un coup mortel donné à la royante belge.

Les évêques belges ont déclaré hautement que le régime scolaire établi par la loi du 1er juillet est dangereux et nuisible de sa nature, qu'il favorise la propagation de l'incrédulité et de l'indifférentisme; et qu'il est un attentat à la fois, à la piete et aux droits religieux du peuple belge; mais ceite déclaration n'a

pas éclairé le roi.

Les catholiques belges, en présence de cette loi de malheur, fidèles à la voix de leurs évêques et sous leur impulsion, se sont aussitôt mis à l'œuvre pour fonder des écoles libres. Des comités cont constitués, des particuliers fondent à eux seuls de ces écoles, des souscriptions collectives trouvrent des fonds la où ils manquent; c'est un immense mouvement de foi et de charité qui se pronon ce contre les entres rises maconniques, et qui donne l'assurance que la Bel gique restera catholique.

- Quelques journaux : méricains ont prétenda que le Gouvernement de la Puissance du Canada ne renouvellera pas l'ordie prohibant l'importation ou l'entrée au Canada du betail venant des Etats-Unis, aj res le 6 reptembre prochain. Sur le rapport d'un journal de Montreal, d'ailleurs toujours assez bi n renscigné, cous avous annoncé le fait comme certain, qui iq e la chose nous parut étrange, parce qu'en certains endroits des Etats Unis il y a encore des cas de maladies contagiences chez les bestiaux. Le Journal de Que bic annonce qu'il parait certain que le Gouvernement du Canada attend, pour décider cette que tion, la jepone du secretaire des colonies à la demande de Sir John Mucdonald, maintenant à Londres, s'il per mettrait l'importation du Létail américain.
- Nous empruntons à l'Evénement, en date du 14 acht, quelques renseignements sur l'exposition agri cole de la Provinco d'Ontario qui se tiendra à Ottawa le 22 septembre pour se terminer le 27 du même mois. Les directeurs de cette exposition ont ouvert ce corcours pour tous les produits des autres provinces de la Pui sance du Canada. Il nous semble que l'on a attendu trop longtemps pour communiquer à la presse de la province de Qué bec les renseignements nécessaires à ceux de nos cultivateurs qui auraient désiré concourir a cette exposition; les journaux d'agriculture surtout auraient du être en possession de ces rensei- aux récoltes, on ne pourra guère en retirer quelque guements sans être obliges de les emprurter aux jo rnaux 1 of tiques. Pas un mot dans le dernier numéro | une nouvelle culture.

du Journal d'agriculture officiel de la Province de Québec, concernant cette exposition.

Voici les rense gnoments donnés par l'Evenement : "Il y aura une exposition agricole et industrielle cette année à Ottawa. Elle s'ouvrira le 22 septembre pour finir le 27 du même mois.

- " Les entrées doivent être faites d'ici à samedi, le 22 noût exclusivement, pour chevaux, bêtes-à-cornes, moutons, cochons, volailles, instruments aratoires; d'ici à samedi, le 30 août inclusivement, pour les céréales, les légumes et autres produits de ferme, les machineries autres que les instruments aratoires; d'ici à samedi, le 6 septembre inclusivement, pour les produits horticoles, les ouvrages à l'aiguil e, les ob-
- " Les per onnes qui ont l'intention d'exposer des effets, sont priées de remplir les blancs voulus et d'inclure dans l'envoi des blancs, une piastre (\$1) pour avoir doit au titre de membre.
- " On peut avoir toutes les informations nécessaires de M. Alfred Saint Laurent, à son bureau, No. 45, rue St. Pierre, Basse Ville, Québec; ou en lui écrivant, Bureau de Poste, Boîte 845, à Québec."
- L'année 1879 sera remarquable par les tempêtes qui ont sévi en Europe et en Amérique, causant d'immenses dommages à la navigat on, à la propriété et aux moi-sons. Il ne se pas e pas une semaine sans que le télégraphe ne signale de ces fatals accidents en quelque part.

Le 13 août, Bouctouche, situé dans le Nouveau-Brunswick, a subi les promptes dévastations d'un tertible ouregan qui a renver é l'eglise, le couvent, le presbytere et quarante deux maisons, bauyant l'école normale dans la rivière, et détruisant une partie d'un grand pont; quatre personnes ont été tuees, et ce n'est que par miracle qu'un grand nombre ont pu éch pper in à la mort. C'était un désastre énorme, inoui, comme jamais il n'en était arrivé sur ces côtes.

Les RR. MM. L. Jos. Ouellet, curé de Ste Marie de Bouctouche, et Jos. F. X. Michaud, curé de Bouctouche, qui depuis plusieurs années se multipliaient en efforts constants pour amener parmi les acadions de ces localités confiés à leurs généreux soins, le bienêtre et la prospérité au point de vue agricole, ont subi des pertes immenses et sont dans l'impossibilité de venir au secours de paroissiens qui leur étaient si dociles et qui viennent d'éprouver la perte de leurs maisons et de récoltes qui promettaient d'être abondantes, et qui est actuellement dans le plus grand dénuement. Ce secours, ils l'attendent de c ux que ce ma.heur n'a pas atteint dans leur localité, et d'etrangers qui nécessairement ne se refuseront pas de donner leur obole et de la faire parvenir, en effets ou en argent, aux RR. MM. Oneliet et Michaud qui la recevront avec reconnaissance et la distribueront à une population si cruellement éprouvée et à l'égard de laquelle ils voulent tant de bien.

D'après les calculs qui ont été faits les dommages causés se montent à environ \$75,000. Le nombre des bâtisses détruites est de 94, dont 42 maisons. Quant chose, la sai-on étant trop avancée pour se livrer à